



AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS

Adoption du budget 2024 et

Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée :

QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-Louis adoptera le budget pour l'exercice financier 2024 et le Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le mardi 12 décembre 2023 à 19h à **19 h 30** à la salle du Conseil située au 750, rue Saint-Joseph en la municipalité de Saint-Louis laquelle portera uniquement sur les sujets suivants :

- Adoption du budget 2024;
- Adoption du plan triennal d'immobilisations (PTI) 2024-2025-2026.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget ou le programme triennal d'immobilisations.

Donné à Saint-Louis, ce 8^e jour de novembre 2023

Joscelyne Charbonneau
Directrice générale et greffière-trésorière